



## Maîtresse de mon mari au domicile conjugal sous la présence denfa

Par **Unica**, le **30/10/2013** à **03:24**

BonjourrrrrMon mari a une double vie et enchaîne les maîtresses il s'alcoolise beaucoup et est toxicomane depuis des annéesrrUn soir mes enfants ont voulu rester vers leur père il se trouve qu'ils ont été choqués de le retrouver nu avec sa maîtresse je suis intervenue avec une brigade de gendarmerie récupérée mes enfants c'était le matinrrCependant le soir en voulant aller chez moi je mernSuis trouvée nez a nez avec la maîtresse en question qui est restée toute la journée a mon domicile notre domicilernQue faire?rrPuis je la dénoncer?

Par **moisse**, le **30/10/2013** à **09:19**

Bonjour,rrVos propos ne sont guère compréhensibles.rrVous ne pouvez pas à la fois vivre en communauté et chacun de votre coté.rrC'est pourtant ce qui transparait de votre exposé.

Par **Unica**, le **30/10/2013** à **09:21**

Bonjour rrMerci de votre réponserrrJe suis chez ma maman en attendant la séparation mais ça reste ma maison car nos 2 noms figurent sur le bailrrMes enfants y sont allés ce soir la exceptionnellement rrQuand a moi j'y suis allée faire mon linge et cette individu était chez moi

Par **moisse**, le **30/10/2013** à **10:18**

Bonjour,  
La séparation de corps laisse intacts le devoir de fidélité et le devoir de secours.  
Tant qu'elle n'est pas prononcée l'obligation de vie commune persiste.  
Vous devez consulter votre avocat, obligatoire dans une procédure de divorce et définir avec lui une stratégie selon les objectifs que vous visez, relativement aux torts, à la garde des enfants...